Centre de Ressources, d'Expertise, de Performance Sportives

CREPS D'Ile de France Chatenay-Malabry (92)

Dossier Pôle Espoirs Ile-de-France 2020-2021

Table des matières

I. LE RECRUTEMENT.....2
II. LA FORMATION SCOLAIRE 2
III. LA FORMATION SPORTIVE.....3
IV. LE SUIVI MEDICAL 3
V. LES INSTALLATIONS.....4
VI. LE STAFF.....5
VII. PLANIFICATION SPORTIVE 6

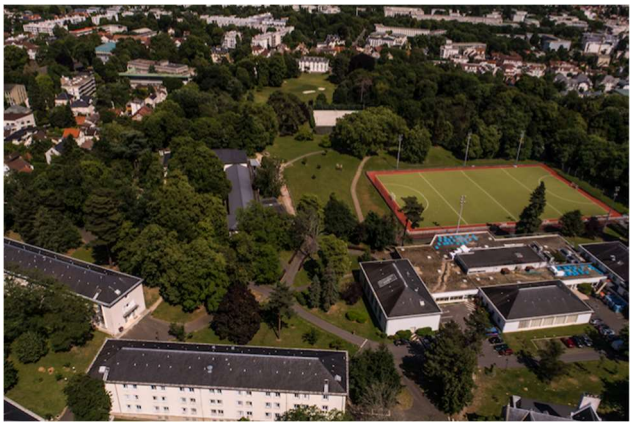

Le CREPS d'Ile-de-France Colette BESSON, à Chatenay-Malabry (92)

Un cadre exceptionnel dans le département des Hauts-de-Seine, en bordure de l'A86 où tout est réuni afin de permettre aux athlètes d'atteindre leurs objectifs de haut-niveau.

I. LE RECRUTEMENT

Le recrutement s'effectue sur dossier uniquement.

Le POLE ESPOIRS D'ILE DE FRANCE est ouvert en priorité aux athlètes licenciés (es) en Ile de France, mais également à tous (tes) licenciés (es) de la Fédération Française de Cyclisme répondant aux critères fixés ci-dessous.
Les candidats (tes) extérieurs (es) au Comité d'Ile de France devront faire valider ce dossier de candidature par le Conseiller Technique Régional de leur région qui sera consulté par le coordonnateur du Pôle Espoirs avant toute sélection définitive.

Critères de recrutement

Les athlètes désirant intégrer le pôle devront évoluer dans les catégories suivantes : cadets, cadettes ou juniors (hommes et dames).

Dans tous les cas, l'athlète devra présenter un potentiel national et international ainsi que la capacité à mener à bien un double projet sportif et scolaire. L'athlète devra également être capable de s'intégrer à la vie en collectivité.
Du point de vue scolaire, les résultats en termes de notes et d'appréciations seront soigneusement observés. Une attention toute particulière sera accordée à l'aspect "comportemental".
L'équilibre entre le champ sportif et le champ scolaire est essentiel afin de pouvoir envisager sereinement l'expérience au pôle espoirs. Le dossier d'inscription renseigne donc sur ces deux domaines, ainsi que sur le bilan médical de l'athlète.

Une présélection sera alors effectuée après étude de ces dossiers d'inscription.
Les candidats (es) retenus (es) seront convoqués (es) par courrier au Centre de Ressources, d'Expertise, de Performance Sportives de Chatenay-Malabry pour un entretien avec le CTR, les entraineurs du pôle. Des tests physiques et techniques pourront être également planifiés.

II. LA FORMATION SCOLAIRE

L'entrée au Pôle Espoirs implique, pour les jeunes athlètes l'acceptation sans réserve du double projet scolaire et sportif. Leur épanouissement passe obligatoirement par la réussite de ce double projet.
Pour cette raison, le Pôle Espoirs s'évertuera à offrir, à ces jeunes, un équilibre entre leur passion et leurs obligations scolaires. L'objectif du double projet reste d'assurer en priorité l'avenir socioprofessionnel des jeunes athlètes tout en leur facilitant l'accès vers le plus haut niveau sportif.

Les athlètes auront donc l'obligation de suivre une scolarité normale. Celle-ci leur apportera un équilibre indispensable à leur bien-être et une sécurité pour leur avenir. Le CREPS d'Ile-de-France est conventionné avec de nombreux établissements scolaires, collèges, lycées, universités et grandes écoles qui offrent des cursus adaptés aux sportifs de haut niveau.

Des horaires aménagés

Les jeunes athlètes bénéficieront d'horaires aménagés leur permettant de poursuivre dans les meilleures conditions leur double projet. Ces horaires aménagés sont l'objet de conventions avec les établissements scolaires : les cours se terminent généralement en début ou milieu d'après-midi, pour laisser place à la pratique sportive. Les entrainements pourront ainsi se dérouler tous les après-midis, du lundi au vendredi.
Les entrainements sont toutefois suivis en soirée de cours de soutien et d'études surveillées. Dans certains cas, un tutorat peut même être mis en place pour les jeunes athlètes en difficulté.

III. LA FORMATION SPORTIVE

Un objectif : l'accès aux différents pôles France et aux sélections Nationales.

Le Pôle d'Ile de France hébergera au maximum **20 cyclistes (8 filles et 12 garçons mais les Pôles ne seront ouverts qu'à partir de 6 filles et 6 garçons)**.

Toute la formation sportive a un objectif majeur : les exigences du sport de haut niveau et l'accès aux catégories juniors et élites.

Un travail personnalisé

Des tests d'évaluation, physiologiques et techniques, seront mis en place dès la rentrée scolaire. En fonction des résultats obtenus, les athlètes bénéficieront de séances de travail totalement individualisées.
Un entraineur permanent et coordonnateur du pôle diplômé BEES 2me degré pour les hommes et un entraineur diplômé pour les dames seront les seules personnes habilitées à déterminer et à planifier les charges d'entrainement adaptées à chaque athlète.
Les entraineurs du pôle et le responsable de la préparation physique s'entretiendront régulièrement afin de suivre au mieux l'évolution de chaque athlète.

La formation

A ce niveau, le travail est principalement axé sur le développement optimum des qualités physiques et l'affinement de tous les gestes techniques associés aux problèmes tactiques du cyclisme moderne. Chaque athlète sera évalué (e) sur sa technicité, son efficacité et son niveau de performance physique.

IV. LE SUIVI MEDICAL

Les athlètes du Pôle Espoirs pratiquent la compétition à haut niveau. La structure veillera à leur apporter le meilleur suivi médical, afin de prévenir les blessures et mettre les jeunes cyclistes dans les meilleures conditions physiques. Pour ce faire, il nous est possible de nous appuyer sur la présence au quotidien du service médical du CREPS, un soutien de très grande qualité, essentiel à la réussite du projet (diététicienne, médecins, podologue, kinésithérapeutes, psychologues etc.).
Grâce à une présence constante de ce service et à de nombreuses interactions avec les entraineurs, le staff médical peut ainsi personnaliser son approche.

Le plateau technique médical du Centre National de Rugby de Marcoussis assurera à l'ensemble des membres du Pôle, le suivi médical règlementaire, et principalement les tests d'effort, auxquels sont réglementairement assujettis tous les athlètes de haut niveau, référencés (es) sur les listes ministérielles, ou membres d'une structure inscrite dans le Parcours d'Excellence Sportive.

V. LES INSTALLATIONS

Le CREPS, situé en plein cœur d'un magnifique parc boisé, est doté d'infrastructures permettant d'accueillir, dans les meilleures conditions, de jeunes athlètes de haut niveau par ses installations sportives, ses possibilités d'hébergement, son service médical, ses techniciens.

A ce jour, il accueille 169 sportifs issus de 15 pôles dont 4 pôles France.

En conclusion, devant les moyens mis à sa disposition, pour ses réussites aussi bien scolaires que sportives, chaque athlète doit être conscient (e) de l'implication qui va lui être demandée tout au long de l'année. A l'entraînement, dans son travail et son comportement scolaire, dans la vie en collectivité, il ou elle devra être irréprochable et totalement investi (e) dans son projet de vie.

VI. LE STAFF

L'encadrement est composé de membres du personnel du CREPS et du Comité Régional d'Ile-de-France de Cyclisme.

Michel GODARD - Directeur du CREPS d'Ile-de-France de Chatenay-Malabry

Philippe OMNES - Chef de département sport de haut niveau

Stéphane IZORE - Responsable Pôle Espoirs. Comité Régional d'Ile-de-France de cyclisme

Oscar MEYER – Entraineur du Pôle Espoirs Féminin. Comité Régional d'Ile-de-France de cyclisme

Nicolas OTT et Eric BRAIZE - Préparateurs physiques (CREPS IDF)

Sandra DIMBOUR - Suivi scolaire

Mohamed AFELLAH - Chef du service internat

Docteur Linh VU NGOC - Chef du service médical, assisté de 4 kinés, 1 diététicienne, 2 psychologues, 1 podologue et 1 médecin.

VII. PLANIFICATION SPORTIVE

Le volume hebdomadaire d'entrainement pourra représenter jusqu'à 15 heures d'activité suivant le découpage suivant.

Compétitions & stages

Des compétitions pourront être planifiées avec le pôle. Dans ce cas, le Comité Régional d'Ile-de-France assumera les frais liés à ces compétitions.
Le programme des courses des cyclistes sera établi en début de saison en collaboration avec les dirigeants des clubs des athlètes.
Une collaboration étroite sera demandée entre les clubs des coureurs et le pôle espoirs.

Tarifs

Le Comité Régional d'Ile de France assurera les frais financiers relatifs à l'emploi des entraîneurs. Il assurera également la prise en charge financière liée au suivi médical, aux déplacements sur les compétitions, aux équipements vestimentaires, au matériel technique et pédagogique, etc. (pour les athlètes licenciés (es) hors Ile de France, cette partie financière fera l'objet d'une étude particulière concernant la prise en charge régionale, partie qui ne saurait être incombée au comité d'Ile de France).
Comme dans tout pensionnat scolaire, les frais de séjour sont à régler termes à échoir.
La participation des familles correspond aux frais engagés pour l'hébergement en pension complète des jeunes polistes, aux frais liés à l'utilisation des différentes installations sportives (salles de musculation, salles de sport, salles communes, etc...) mises à disposition du pôle par le CREPS, ainsi qu'une participation aux éventuels frais de déplacement, et aux frais pédagogiques et techniques liés aux activités de la structure.

Le paiement sera mensualisé et réglé par prélèvement automatique. La première échéance devant intervenir avant le 30 septembre 2021. Le coût total pour une année sera d'un montant de 5788 euros pour les franciliens (nes).
Une caution de 1700 euros restant en dépôt au siège du comité régional pour la durée de l'année scolaire sera exigée dès la rentrée scolaire. Cette caution sera restituée à la fin de l'année scolaire.
Aucun remboursement ne pourra être demandé en cas de départ anticipé du pôle Ile-de-France que cela soit pour raison disciplinaire ou pour convenance personnelle. Seul un départ pour un motif valable, de santé par exemple, ou en cas de force majeure, pourra donner lieu à un remboursement, après accord entre le Comité Régional d'Ile-de-France de Cyclisme et la famille.
Dans le cas d'un départ anticipé de la structure pour seul motif d'ordre personnel, le Comité Régional d'Ile de France se réserve le droit d'exiger le paiement de l'année scolaire en cours dans son intégralité.
L'instruction des demandes d'aides individuelles éventuelles (sportifs de haut niveau ou ayant droit aux aides publiques par exemple) est à la charge des familles.

Echéances

Dépôt des dossiers de candidature : **jusqu'au 1 avril 2021**.

Date de sélection définitive des candidats (tes) : **suite à des tests sportifs lors de la deuxième semaine des vacances de Pâques.**

Contacts

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Stéphane IZORE (Responsable Pôle Espoirs)
Par téléphone : 06 14 29 55 66
Par mail : s.izore@ffc.fr

Oscar MEYER (Entraineur du Pôle Espoirs Féminin) :
Par téléphone : 06 82 52 94 97
Par mail : o.meyer@ffc.fr

CREPS d'Ile-de-France de Chatenay-Malabry :
http://www.creps-idf.fr
Lycée Emmanuel Mounier
Collège Pierre Brossolette

Signature du représentant légal de l'élève précédée de la mention : "**lu et approuvé**"